

LA GRATUITÉ SELON AGNÈS SAINT-PIERRE

Agnès SAINT PIERRE, « voyante-guérisseuse de l'âme » installée en Suisse, a toutes les qualités :

- ↳ La modestie : « Depuis 1980, c'est la seule voyante au monde capable de détecter à distance tous les problèmes qui vous gâchent la vie. »
- ↳ Le désintéressement financier : « Intervention gratuite - pas d'honoraires », « Pour moi, régler les problèmes des autres et les rendre heureux vaut tout l'or du monde ». Mais, curieusement, un chèque de 29 € est exigé au titre de ses frais.

Ainsi, **Agnès SAINT PIERRE**, a sa propre définition de la notion de gratuité et, finalement, sait surtout se payer la tête de ses « clients ».

INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le **Réseau anti-arnaques**, BP 15, 79340 Ménigoute (contact@arnaques-infos.org).

Site : www.arnaques-infos.org

SIRET : 503 805 657 00015

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE**